

REGLEMENT DE L'EPREUVE WATT'Color

Watten le 13 Octobre 2018

DOSSARD

Le dossard est obligatoire, il est le laisser passer de l'épreuve. A chaque kilomètre avant le passage en « zone couleurs » un filtrage des concurrents sera organisé. Les concurrents qui ne portent pas le dossard sur la face avant de leur T-Shirt seront refoulés et ne pourront pas continuer l'épreuve.

EPREUVE

L'événement présente une épreuve d'environ 5km. Le site du départ est le même pour tous. En fonction du nombre de participants, nous mettrons en place des départs à horaires décalés pour éviter les bouchons sur le parcours.

PARTICIPATION

Watt' Color est ouvert à tous, cependant les enfants de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un adulte sur le parcours durant l'épreuve ainsi que sur le village à l'issue de la course.

Il est interdit de participer en compagnie d'un animal ou encore de faire l'épreuve sans dossard ou accompagné par une personne non inscrite, ce à pied ou en vélo.

DEPART

L'heure de départ vous est fixée à 15h zone Vandesmet à Watten (à coté de Netto, et de la gendarmerie).

ARRIVEE

L'arrivée se fera sur la Grand Place de Watten, une explosion de couleurs aura lieu à la fin de l'épreuve. A l'arrivée, il vous sera remis un sachet de poudre de couleur qui pourra être lancé lors de l'explosion de couleurs (16h45 environ).

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Cette course n'est pas chronométrée (un certificat médical n'est donc pas demandé) Cependant les inscrits doivent être en capacité de faire le parcours de 5km en marchant. Pour s'inscrire à la course merci de vous rendre au secrétariat du Centre Socio Culturel de Watten 4 rue de la victoire 59143 WATTEN (03.21.88.34.77) avant le Vendredi 12 Octobre 2018 18h.

Droits d'engagement :

L'inscription sera close et confirmée de manière définitive une fois l'ensemble des documents dûment fournis à l'organisation et le paiement effectué. Les droits d'engagement (8€) comprennent tous les services décrits dans le présent règlement.

REMISE DES DOSSARDS

La remise des dossards s'effectuera à partir de 13h00 le jour de la course au Café Relais des pêcheurs (Zone Vandesmet).



ACCEPTATION DU REGLEMENT ET DE L'ETHIQUE DE LA COURSE

La participation à WATT'Color entraîne l'acceptation sans réserve du présent règlement et de l'éthique de l'épreuve. Des poubelles sont disposées en grand nombre sur chaque poste de ravitaillement et doivent être impérativement utilisées.

NOMBRE MINIMUM/MAXIMUM DE COUREURS

Une limite de 50 mini et 600 participants maxi a été fixée pour un déroulé optimal, les inscriptions seront closes une fois ce quota atteint.

ANNULATION D'UNE INSCRIPTION

Aucune annulation d'inscription ne sera prise en compte par l'organisation pour tout motif que ce soit. A ce titre aucun remboursement ne sera effectué. En s'inscrivant, le participant renonce donc à cette possibilité.

EQUIPEMENT

Obligatoire :

Les lunettes protectrices (fournies par l'organisation) ainsi qu'un dossard sont à garder depuis le départ et tout au long du parcours / des contrôles seront effectués pour le bien être des participants ;

Conseillé :

Tee-shirt Blanc, Bandana, foulard, vêtements de couleur blanche qui ne craignent pas les couleurs!



DOSSARDS

Chaque dossard est remis individuellement à chaque coureur, il doit être porté sur la poitrine ou le ventre et doit être visible en permanence et en totalité pendant la course. Le dossard est à laisser passer nécessaire pour accéder aux aires de ravitaillement ainsi qu'au village départ et arrivée.

LE PARCOURS



SECURITE ET ASSISTANCE MEDICALE

Des bénévoles seront à même de prévenir rapidement les secours en cas de besoin.

Un descriptif du parcours sera disponible sur le site internet de la Mairie, du Centre Socio Culturel Espace St Gilles et sur son Facebook ... en amont de l'épreuve.

POSTE DE CONTROLE ET POSTES DE RAVITAILLEMENT

Des postes de ravitaillement avec de l'eau seront installés à un endroit important du parcours.

A l'arrivée un poste plus conséquent sera proposé. Les postes de ravitaillement sont strictement réservés aux participants et interdits au public.

ASSURANCE

L'organisation souscrit une assurance responsabilité civile pour la durée de l'épreuve.

CLASSEMENT ET RECOMPENSES

L'épreuve n'étant pas chronométrée, celle-ci ne fera l'objet d'aucun classement, ni récompense, individuelle ou d'équipe.

DROITS A L'IMAGE

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve, comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image sur quel biais que ce soit (affiches / publications sur des supports internet etc)

COMPORTEMENT

Les participants à la Watt'colors s'engagent à respecter scrupuleusement :

L'environnement accueillant de l'événement, en ne jetant pas de déchets sur le parcours, dans la nature ainsi que sur la commune, bien évidemment les bénévoles, qui sont là pour faire en sorte que les participants puissent s'amuser un maximum.

